



Communiqué de presse

On ne dissout pas un mouvement

La décision de dissolution du mouvement des Soulèvements de la Terre complète la stratégie gouvernementale de criminalisation des militant-es et sa dérive liberticide et autoritaire. Pour la FERC-CGT, cette décision est inadmissible et en dit long sur la manière dont ce gouvernement se comporte avec toutes celles et tous ceux qui sont en opposition avec lui.

En effet, depuis plusieurs mois, la répression des manifestations, des militant-es syndicaux-les et écologistes s'accompagne de violences policières - brutalités, mutilations... -, d'arrestations arbitraires, de gardes à vue abusives, ... Ces violences institutionnelles font partie d'un véritable système pour effrayer la population et remettre en cause le droit de manifester, d'exprimer publiquement son opinion.

Les Soulèvements de la Terre ne sont pas la cause mais la conséquence d'une colère qui atteint son paroxysme chez un public grandissant et divers face à la continuation de la destruction des écosystèmes et l'accaparement des ressources par le capitalisme. Les dissoudre est une erreur démocratique, une absurdité politique et un contresens historique.

Le mouvement des Soulèvements de la Terre ne peut pas être dissout car il est multiple et vivant. On ne dissout pas un mouvement, on ne dissout pas une révolte.

La FERC-CGT exprime sa solidarité et son soutien avec le mouvement des Soulèvements de la Terre.

Montreuil le 26 juin 2023